



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. générale
11 novembre 2010
Français
Original: anglais

Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention

Treizième session

Cancún, 29 novembre 2010–*

Point 2 a) de l'ordre du jour provisoire

Questions d'organisation

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté

Note de la Secrétaire exécutive**

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session.
3. Détermination des résultats devant être présentés à la Conférence des Parties pour qu'elle les adopte à sa seizième session afin de permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme, dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà.
4. Questions diverses.
5. Rapport de la session.

* La session se poursuivra pendant toute la durée nécessaire, comme prévu dans le document FCCC/AWGLCA/2010/3, par. 25.

** Le présent document a été soumis tardivement en raison du laps de temps très court entre les douzième et treizième sessions du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention.

II. Contexte

1. Par sa décision 1/CP.13 (Plan d'action de Bali), la Conférence des Parties a lancé un vaste processus global pour permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme, dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà, en vue de parvenir d'un commun accord à un résultat et d'adopter une décision à sa quinzième session. Elle a décidé que le processus se déroulerait dans le cadre d'un organe subsidiaire relevant de la Convention, le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention (le Groupe de travail spécial).

2. La Conférence des Parties a, par sa décision 1/CP.15, prolongé le mandat du Groupe de travail spécial afin qu'il puisse poursuivre ses travaux en vue d'en présenter les résultats à la Conférence des Parties pour adoption à sa seizième session. À sa quinzième session, la Conférence des Parties a demandé au Groupe de travail spécial de poursuivre sa tâche en s'appuyant sur le rapport qu'il avait présenté à la Conférence des Parties à cette session, ainsi que sur les travaux qu'elle avait effectués sur la base de ce rapport¹.

3. À sa neuvième session, le Groupe de travail spécial est convenu que sa treizième session se déroulerait parallèlement à la seizième session de la Conférence des Parties pendant toute la durée nécessaire. Il est convenu en outre que ses sessions se tiendraient en même temps que celles du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto.

III. Annotations

1. Ouverture de la session

4. La treizième session du Groupe de travail spécial sera ouverte par la Présidente le lundi 29 novembre 2010 à l'hôtel Moon Palace/complexe Cancun Messe à Cancún (Mexique).

2. Questions d'organisation

a) Adoption de l'ordre du jour

5. L'ordre du jour provisoire de la session sera présenté pour adoption.

FCCC/AWGLCA/2010/16

*Ordre du jour provisoire annoté. Note de la Secrétaire
exécutive*

b) Organisation des travaux de la session

6. *Rappel:* La Présidente du Groupe de travail spécial a établi une note (FCCC/AWGLCA/2010/17) relative au déroulement de la treizième session. Les représentants sont invités à s'y reporter pour avoir de plus amples renseignements sur l'organisation des travaux et prendre connaissance des propositions formulées à ce sujet.

¹ Décision 1/CP.15, par. 1 et 2.

7. Le Groupe de travail spécial se réunira en séance plénière à l'ouverture de la session le lundi 29 novembre. La Présidente a suggéré dans sa note sur le déroulement des travaux de la session que le Groupe de travail spécial engage dès que possible le lundi ses travaux sur les résultats à produire. Dans cette optique, elle a proposé que seules les délégations parlant au nom d'un groupe de Parties prennent la parole pour faire de brèves observations liminaires².

8. Les Parties sont invitées à se reporter au site Web de la Convention, qui donne un aperçu de l'organisation de la session, et à consulter le programme quotidien publié pendant la session, qui présente des renseignements détaillés et à jour sur le calendrier des travaux du Groupe de travail spécial.

9. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI), à sa trente-deuxième session, a recommandé qu'en organisant les futures séries de sessions le secrétariat s'en tienne à la pratique consistant à prévoir au maximum deux séances simultanées de la plénière et/ou des groupes de contact, en veillant autant que possible à ce que le nombre total de séances tenues simultanément, y compris les réunions informelles, ne dépasse pas six. Il a également recommandé que le secrétariat continue, en programmant des réunions, à prendre en considération les contraintes pesant sur les délégations et évite autant que faire se peut les télescopages sur des questions similaires³.

10. À la même session, le SBI a rappelé que, dans ses conclusions antérieures, il avait recommandé que toutes les séances se terminent à 18 heures, en particulier afin de laisser aux Parties et aux groupes régionaux assez de temps pour préparer les séances qui se tiennent quotidiennement, quitte à les prolonger exceptionnellement et au cas par cas pendant deux à trois heures⁴.

11. Cette session du Groupe de travail spécial sera organisée conformément aux recommandations susmentionnées.

12. *Mesures à prendre:* Le Groupe de travail spécial sera invité à arrêter les modalités d'organisation de la session.

FCCC/AWGLCA/2010/16

Ordre du jour provisoire annoté. Note de la Secrétaire exécutive

FCCC/AWGLCA/2010/17

Note relative au déroulement de la treizième session. Note de la Présidente

3. Détermination des résultats devant être présentés à la Conférence des Parties pour qu'elle les adopte à sa seizième session afin de permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme, dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà

13. *Rappel:* À sa douzième session, le Groupe de travail spécial a constitué des groupes de rédaction pour faire progresser les négociations en vue de déboucher sur des résultats à présenter à la Conférence des Parties pour adoption à sa seizième session. Il était saisi du

² Les délégations qui entendent faire des observations liminaires au nom d'un groupe de Parties sont priées d'en informer au préalable le secrétariat en envoyant un courriel à l'adresse secretariat@unfccc.int et d'en communiquer à l'avance le texte écrit aux préposés aux salles de conférence afin de faciliter le travail des interprètes.

³ FCCC/SBI/2010/10, par. 164.

⁴ FCCC/SBI/2010/10, par. 165.

texte de négociation contenu dans le document FCCC/AWGLCA/2010/14, qui reste soumis aux Parties pour examen à la treizième session du Groupe de travail spécial. En outre, les projets de texte et les notes des facilitateurs établis au cours de la douzième session du Groupe de travail spécial ont été rassemblés dans le document FCCC/AWGLCA/2010/INF.1.

14. *Mesures à prendre*: Le Groupe de travail spécial sera invité à redoubler d'efforts pour régler les questions en suspens en vue de parvenir à un accord sur les résultats devant être présentés à la Conférence des Parties pour qu'elle les adopte à sa seizième session.

| | |
|-------------------------------|---|
| <i>FCCC/AWGLCA/2010/14</i> | <i>Texte de négociation. Note du secrétariat</i> |
| <i>FCCC/AWGLCA/2010/17</i> | <i>Note relative au déroulement de la treizième session. Note de la Présidente</i> |
| <i>FCCC/AWGLCA/2010/INF.1</i> | <i>In-session draft texts and notes by the facilitators prepared at the twelfth session of the Ad Hoc Working Group on Long-term Cooperative Action under the Convention. Note by the secretariat</i> |

4. Questions diverses

15. Toute autre question soulevée pendant la session sera examinée au titre de ce point.

5. Rapport de la session

16. *Rappel*: Un projet de rapport sur les travaux de la session sera établi pour adoption par le Groupe de travail spécial.

17. *Mesures à prendre*: Le Groupe de travail spécial sera invité à adopter le projet de rapport et à autoriser le Rapporteur à achever l'élaboration du rapport, suivant les indications données par la Présidente et avec le concours du secrétariat.

Annexe

Documents dont le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sera saisi à sa treizième session

Documents établis pour la session

| | |
|------------------------|--|
| FCCC/AWGLCA/2010/14 | Texte de négociation. Note du secrétariat |
| FCCC/AWGLCA/2010/16 | Ordre du jour provisoire annoté. Note de la Secrétaire exécutive |
| FCCC/AWGLCA/2010/17 | Note relative au déroulement de la treizième session. Note de la Présidente |
| FCCC/AWGLCA/2010/INF.1 | In-session draft texts and notes by the facilitators prepared at the twelfth session of the Ad Hoc Working Group on Long-term Cooperative Action under the Convention. Note by the secretariat |

Autres documents disponibles

| | |
|---------------------------------------|--|
| FCCC/AWGLCA/2010/15 | Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sur sa douzième session, tenue à Tianjin du 4 au 9 octobre 2010 |
| FCCC/AWGLCA/2009/17 | Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sur sa huitième session, tenue à Copenhague du 7 au 15 décembre 2009 |
| FCCC/AWGLCA/2010/MISC.6 et Add.1 et 2 | Preparation of an outcome to be presented to the Conference of the Parties for adoption at its sixteenth session to enable the full, effective and sustained implementation of the Convention through long-term cooperative action now, up to and beyond 2012. Submissions from Parties |
| FCCC/CP/2010/2 | Travaux effectués par la Conférence des Parties à sa quinzième session sur la base du rapport du Groupe de travail de l'action concertée à long terme au titre de la Convention |
| FCCC/CP/2009/11 et Add.1 | Rapport de la Conférence des Parties sur sa quinzième session, tenue à Copenhague du 7 au 19 décembre 2009 |
